

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

**PROGRAMME D'INDEMNISATION CONCERNANT LES ÉMISSIONS DES  
VOLKSWAGEN/AUDI/PORSCHE DIESEL 3.0 L AU CANADA**

**FORMULAIRE DE RÉCLAMATION – VÉHICULE DE GÉNÉRATION 2**

***IMPORTANT : LE PRÉSENT FORMULAIRE CONCERNE UNIQUEMENT LES VÉHICULES 3.0 L DE GÉNÉRATION 2 SUIVANTS : VOLKSWAGEN TOUAREG (2013-2016), PORSCHE CAYENNE (2013-2016), AUDI Q7 (2013-2015), AUDI A6 (2014-2016), AUDI A7 (2014-2016), AUDI A8 (2014-2016), AUDI A8L (2014-2015) ET AUDI Q5 (2014-2016).***

Si votre réclamation porte sur plus d'un véhicule potentiellement admissible, vous devez soumettre un formulaire de réclamation distinct pour chaque véhicule.

**Pour soumettre votre réclamation dans le cadre du Programme d'indemnisation concernant les émissions des Volkswagen/Audi/Porsche diesel 3.0 L au Canada, vous pouvez :**

**1) transmettre une réclamation en ligne au plus tard le 31 mai 2019 sur le site Web [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca). Le traitement de votre réclamation sera plus rapide si vous la transmettez en ligne.**

**-ou-**

**2) transmettre le présent formulaire de réclamation papier et l'envoyer accompagné des documents requis au plus tard le 31 mai 2019, par la poste (Postes Canada) ou par service de messagerie, à l'adresse suivante :**

Par la poste (Postes Canada)  
Administration de l'action collective  
Volkswagen/Audi/Porsche  
C.P. 7071, 31, rue Adelaide Est  
Toronto (Ontario) M5C 3H2

Par messagerie  
Administration de l'action collective  
Volkswagen/Audi/Porsche  
100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Si vous transmettez votre réclamation par la poste (Postes Canada) ou par messagerie, la date timbrée sur l'enveloppe ne doit pas être postérieure au 31 mai 2019.

**IMPORTANT : AVANT DE REMPLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE, LISEZ-LE ATTENTIVEMENT AU COMPLET, AINSI QUE LA FAQ DU RÈGLEMENT. CES DOCUMENTS CONTIENNENT DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS CONCERNANT VOTRE ADMISSIBILITÉ AUX INDEMNITÉS PRÉVUES AU RÈGLEMENT ET D'AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS.**

Si vous n'avez pas d'exemplaire de la FAQ ou de tout autre document concernant le Règlement, vous pouvez les télécharger sans frais à partir du site Web [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca)

Page 1 de 18

**Si vous avez des questions sur la façon de remplir le présent formulaire, veuillez visiter le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) ou nous appeler sans frais au 1 888 670-4773.**

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

ou vous pouvez en demander des copies papier en téléphonant au 1 888 670-4773.

Nous communiquerons avec vous, par la poste (Postes Canada) ou par courriel (si une adresse de courriel est fournie) dans les 10 jours suivant la réception de votre formulaire de réclamation et des documents demandés, pour vous aviser que votre formulaire est complet ou pour vous demander des renseignements additionnels, le cas échéant. Vous ne serez pas considéré comme un « Réclamant » officiel tant que votre admissibilité ne sera pas confirmée. S'il y a plus d'un propriétaire ou locataire pour un véhicule potentiellement admissible, les renseignements et documents requis doivent être soumis pour chaque propriétaire ou locataire.

**Si vous souhaitez soumettre une réclamation en ligne, veuillez visiter le site Web [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca).**

### **INSTRUCTIONS**

**\*\* Pour obtenir de l'aide pour remplir le présent formulaire, veuillez visiter le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) ou nous appeler au numéro sans frais 1 888 670-4773.\*\***

- 1) Si vous avez soumis une réclamation pour ce véhicule au moyen du Portail des réclamations sur le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca), vous n'avez pas à remplir le présent formulaire.
- 2) Il est préférable de soumettre votre réclamation en ligne, la transmission en ligne étant plus rapide que le service postal, ce qui permet de traiter plus rapidement votre réclamation. Si vous préférez soumettre votre réclamation en ligne, veuillez visiter le Portail des réclamations en ligne sur le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca).
- 3) Il n'est pas nécessaire de remplir chaque page du présent formulaire. Vous n'avez qu'à remplir les parties applicables, selon les indications données à la page 3.
- 4) Veuillez soumettre chaque page du présent formulaire (même les pages vierges). La transmission de toutes les pages permettra un traitement plus rapide de votre réclamation.
- 5) Vous devez soumettre tous les documents requis, selon les conditions d'admissibilité applicables. Nous communiquerons avec vous si votre réclamation ou vos documents sont incomplets.
- 6) Vous devez signer à l'endroit indiqué à l'Étape 7 pour que votre réclamation soit traitée.

Pour déterminer les parties du formulaire que vous devez remplir, voyez ci-dessous.

- **Propriétaire actuel, Locataire actuel ou ancien Locataire (en possession du véhicule).**
  - Si vous êtes le propriétaire actuel ou le locataire actuel du véhicule ou si vous le louiez auparavant auprès de *Crédit VW Canada Inc.* (également connue sous les noms Volkswagen

**Si vous avez des questions sur la façon de remplir le présent formulaire, veuillez visiter le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) ou nous appeler sans frais au 1 888 670-4773.**

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

*Finance et Audi Finance) ou de Services Financiers Porsche Canada Inc. et l'avez acheté après le 2 novembre 2015 et en êtes toujours le propriétaire, remplissez les **Étapes 1, 2, 3 et 7.***

• **Ancien locataire (n'ayant plus possession du véhicule).**

- Si vous louiez auparavant le véhicule auprès de *Crédit VW Canada Inc. (également connue sous les noms Volkswagen Finance et Audi Finance) ou de Services Financiers Porsche Canada Inc. et que vous l'avez acheté après le 2 novembre 2015, mais l'avez vendu par la suite, remplissez les **Étapes 1, 2, 4 et 7.***
- Si vous louiez auparavant le véhicule auprès de *Crédit VW Canada Inc. (également connue sous les noms Volkswagen Finance et Audi Finance) ou de Services Financiers Porsche Canada Inc. le 2 novembre 2015, mais l'avez depuis remis, remplissez les **Étapes 1, 2, 4 et 7.***

• **Vendeur.**

- Si vous étiez propriétaire du véhicule le 2 novembre 2015, mais l'avez vendu, ou en avez transféré autrement la propriété avant le 17 janvier 2018, remplissez les **Étapes 1, 2, 5 et 7.**

• **Véhicule perte totale.**

- Si le véhicule dont vous étiez propriétaire le 2 novembre 2015 a été déclaré perte totale ou évalué comme une perte totale et que vous avez, par conséquent, transféré sa propriété à une compagnie d'assurance le 17 janvier 2018 ou après cette date, remplissez les **Étapes 1, 2, 6 et 7.**

Si vous croyez être admissible aux indemnités prévues au Règlement, mais ne correspondez à aucune des catégories ci-dessus, ou si vous avez des questions sur les parties du formulaire que vous devez remplir, veuillez consulter le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) ou téléphoner au 1 888 670-4773.

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## **ÉTAPE 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE**

### **Numéro d'identification du véhicule (NIV)**

*Le NIV, qui comporte 17 caractères, est indiqué sur le certificat d'immatriculation provincial du véhicule, sur la preuve d'assurance du véhicule ou sur le véhicule lui-même, soit sur le tableau de bord du côté conducteur au bas du pare-brise, soit sur le montant de la porte du côté conducteur. Un NIV n'inclura jamais la lettre « i » ni la lettre « o », mais il peut inclure le chiffre « 1 » ou le chiffre « 0 ». Pour déterminer l'admissibilité de votre véhicule et si vous pouvez participer au Programme d'indemnisation, consultez le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca).*

NIV (Veuillez inscrire les 17 caractères composant le NIV du véhicule admissible) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

### **Renseignements additionnels sur le véhicule**

*Si vous êtes le propriétaire ou le locataire actuel du véhicule, veuillez fournir les renseignements ci-dessous. Si vous n'êtes pas le propriétaire actuel ou si vous n'êtes plus le locataire du véhicule, veuillez passer à l'Étape 2.*

Votre véhicule était-il désigné comme « Démantelé », « Ferraille », « Récupération » ou « Mécanique défectueuse » en date du 2 novembre 2015? (cochez une seule case)  OUI  NON

Votre véhicule a-t-il été acquis d'un parc à ferrailles ou d'un parc à récupération le 2 novembre 2015 ou après cette date? (cochez une seule case)  OUI  NON

Est-il possible de conduire votre véhicule au moyen de la seule puissance de son propre moteur diesel 3.0 L? (cochez une seule case)  OUI  NON

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## **ÉTAPE 2 : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

### **Renseignements personnels**

*Veillez fournir les renseignements ci-dessous sur le ou les propriétaires actuels, le ou les locataires actuels, le ou les anciens propriétaires ou le ou les anciens locataires du véhicule potentiellement admissible. Si le véhicule potentiellement admissible a plusieurs propriétaires ou locataires, veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour chaque propriétaire ou locataire supplémentaire et, au besoin, sur une feuille à part. Veuillez indiquer le nom complet de chaque personne.*

Le véhicule est/était immatriculé au nom de (cochez une seule case) :

une ou des personnes qui en sont propriétaires ou locataires       une entreprise

Nom(s) de l'entreprise (le cas échéant) :

Prénom		Second prénom		Nom de famille	
--------	--	---------------	--	----------------	--

Téléphone (obligatoire)

Adresse de courriel

Souhaitez-vous recevoir à cette adresse de courriel des mises à jour concernant l'état de votre réclamation et/ou des notifications des mesures que vous devez prendre pour poursuivre la présente réclamation? (Si vous choisissez « Oui », vous recevrez ces avis par courriel. Si vous choisissez « Non », vous les recevrez par la poste.)

(cochez une seule case)       OUI       NON

### **Propriétaire ou locataire supplémentaire (le cas échéant)**

Prénom		Second prénom		Nom de famille	
--------	--	---------------	--	----------------	--

Téléphone

### **Adresse d'immatriculation du véhicule**

*Veillez indiquer l'adresse mentionnée sur l'immatriculation du véhicule potentiellement admissible. Si votre adresse est différente de l'adresse d'immatriculation du véhicule ou si vous n'êtes plus propriétaire ou locataire du véhicule, veuillez indiquer votre adresse postale sous « Adresse postale » ci-dessous.*

Rue					
-----	--	--	--	--	--

Ville		Province/ Territoire/État		Code postal	
-------	--	------------------------------	--	-------------	--

Pays (cochez une seule case)       CANADA       ÉTATS-UNIS       (Autre) \_\_\_\_\_

### **Adresse postale**

*Remplissez cette section uniquement si votre adresse postale est différente de l'adresse d'immatriculation du véhicule indiquée ci-dessus, ou si vous n'êtes plus propriétaire ou locataire du véhicule.*

Rue					
-----	--	--	--	--	--

Ville		Province/ Territoire/État		Code postal	
-------	--	------------------------------	--	-------------	--

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

Pays (cochez une seule case)  CANADA  ÉTATS-UNIS  (Autre) \_\_\_\_\_

### Renseignements additionnels

*Veillez répondre aux questions suivantes et signer ci-après. Chaque propriétaire ou locataire indiqué précédemment doit remplir et signer la section suivante.*

Le ou les propriétaires indiqués précédemment à l'Étape 2 sont-ils différents de la ou des personnes indiquées sur l'immatriculation du véhicule? (Si vous êtes locataire, vous n'avez pas à répondre à cette question.)

OUI  NON

Êtes-vous, ou toute autre personne indiquée sur le présent formulaire, un dirigeant, un administrateur ou un employé de Volkswagen, d'Audi ou de Porsche; un participant au Programme de location interne de Volkswagen ou d'Audi ou au Programme de location Associé Porsche; une société membre du même groupe que Volkswagen, Audi ou Porsche; un dirigeant, un administrateur ou un employé d'une société membre du même groupe que Volkswagen, Audi ou Porsche; un concessionnaire Volkswagen, Audi ou Porsche autorisé; ou un dirigeant ou un administrateur d'un concessionnaire Volkswagen, Audi ou Porsche autorisé?

OUI  NON

Êtes-vous, ou toute autre personne indiquée sur le présent formulaire, un juge gestionnaire ou un Avocat des groupes?

OUI  NON

Êtes-vous, ou toute autre personne indiquée sur le présent formulaire, membre du personnel militaire actuellement en service à l'étranger ou membre du personnel gouvernemental actuellement affecté à l'étranger?

OUI  NON

Si oui, votre véhicule est-il à l'étranger?

OUI  NON

Si vous avez répondu « Oui » à ces deux questions, il est possible que vous deviez présenter des documents additionnels.

Soumettez-vous une réclamation au nom de la succession d'une personne décédée? Si vous répondez « Oui » à cette question, veuillez fournir le ou les documents attestant que vous êtes autorisé à le faire (c'est-à-dire une copie du testament ou de la procuration/du mandat).

OUI  NON

En cochant cette case et en signant le présent formulaire, j'atteste que, à ma connaissance, les réponses données ci-dessus sont véridiques et exactes.

Signature :

Date :

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Signature du propriétaire ou locataire supplémentaire :

Date :

Nom du propriétaire ou locataire supplémentaire (en caractères d'imprimerie) :

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

### **ÉTAPE 3 : RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE ACTUEL, LE LOCATAIRE ACTUEL OU L'ANCIEN LOCATAIRE (EN POSSESSION DU VÉHICULE).**

#### **Renseignements sur la propriété**

*Si vous êtes le propriétaire actuel OU le locataire actuel du véhicule mentionné à l'Étape 1 OU l'ancien locataire qui l'a acheté et en est toujours le propriétaire, veuillez fournir les renseignements ci-dessous. Sinon, passez à l'Étape 4.*

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation en tant que propriétaire du véhicule? (cochez une seule case)

- Je suis actuellement propriétaire de ce véhicule. Il n'y a aucun prêt associé à ce véhicule.
- Je suis actuellement propriétaire de ce véhicule. Il y a un prêt associé à ce véhicule pour lequel je verse des paiements.  Je suis locataire de ce véhicule.

Veuillez indiquer la date à laquelle vous avez acheté ou loué le véhicule. Des documents seront requis (par l'exemple, une preuve d'achat ou un bail).

JOUR :                                      MOIS :                                      ANNÉE :

Avez-vous acheté le véhicule à l'expiration d'un bail conclu auprès de Crédit VW Canada Inc. (également connue sous les noms Volkswagen Finance et Audi Finance) ou de Services Financiers Porsche Canada Inc.? (cochez une seule case)

- OUI                       NON

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## Options offertes

*Si vous êtes le propriétaire actuel ou le locataire actuel du véhicule ou l'ancien locataire qui l'a acheté et en est toujours le propriétaire, la Réparation conforme aux normes antipollution décrite ci-après pourrait vous être offerte en règlement de votre réclamation. Si votre véhicule est devenu inopérationnel, la Remise du véhicule inopérationnel décrite ci-après pourrait vous être offerte en règlement de votre réclamation.*



### **Réparation conforme aux normes antipollution assortie d'une Garantie étendue du système antipollution**

La Réparation conforme aux normes antipollution est l'option qui vous permet de conserver votre véhicule et de faire effectuer sur votre véhicule une réparation du système antipollution approuvée par les organismes de réglementation. Si vous choisissez cette option, 1) un concessionnaire autorisé effectuera gratuitement la Réparation conforme aux normes antipollution sur votre véhicule, 2) vous recevrez une Garantie étendue du système antipollution de votre véhicule et 3) vous recevrez un Paiement de réparation.

Pour en savoir plus sur cette option, veuillez consulter les Questions 32, 34 et 35 de la FAQ, visiter le [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) ou composer le numéro sans frais 1 888 670-4773.

**Je choisis l'option de Réparation conforme aux normes antipollution.**



Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_



## Remise du véhicule inopérationalnel

Les propriétaires actuels et les anciens locataires qui ont acheté leur véhicule, qui sont en possession d'un véhicule qui est ou devient inopérationalnel (et qui n'est pas réparé à leurs frais pour le rendre opérationnel) peuvent remettre leur véhicule à un concessionnaire autorisé. Un véhicule est inopérationalnel s'il est impossible de le conduire au moyen de la seule puissance de son propre moteur diesel 3.0 litres ou, sauf dans le cas de problèmes mécaniques qui peuvent être réparés, s'il est impossible de le conduire sur la voie publique en toute sécurité et légalité. Si vous êtes admissible à cette option et que vous la choisissez, vous recevrez un Paiement en argent.

Le montant reçu selon cette option dépendra du solde des prêts à rembourser sur le véhicule. Pour en savoir plus sur l'incidence du solde des prêts à rembourser sur le montant du paiement ou pour obtenir plus d'information sur cette option, veuillez consulter la Question 40 de la FAQ, visiter [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) ou composer le numéro sans frais 1 888 670-4773.

**Je choisis l'option de Remise du véhicule inopérationalnel.**

En cochant cette case et en signant le présent formulaire, j'autorise RicePoint à communiquer le Numéro d'identification du véhicule (NIV) au prêteur et j'autorise le prêteur à communiquer des renseignements pertinents sur mon bail, mon prêt ou ma sûreté, notamment, sur le contrat, les intérêts payés, l'historique des paiements et le remboursement, à RicePoint Administration Inc., à Groupe Volkswagen Canada, Inc., à Volkswagen Group of America, à Automobiles Porsche Canada, ltée et aux Avocats des groupes (collectivement, les « Parties recueillant l'information » ou « nous »). **Par les présentes, je donne à l'Administrateur des réclamations la directive de prélever de mes indemnités prévues au règlement les fonds nécessaires pour rembourser au prêteur, le cas échéant, le solde de mon prêt en date de mon rendez-vous final.**

Le présent formulaire se poursuit à la page suivante.

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## Options offertes (suite)



## Remise du véhicule inopérational

### Renseignements concernant le financement du véhicule

Remplissez cette section uniquement s'il y a actuellement un prêt à rembourser sur le véhicule. S'il y a plusieurs prêteurs, veuillez remplir des pages additionnelles.

Prénom du ou des titulaire(s) du compte		Initiale(s) 2 <sup>e</sup> prénom(s)		Nom de famille du ou des titulaire(s) du compte	
---	--	--------------------------------------	--	---	--

Nom du prêteur :

Adresse du prêteur  
Rue :

Ville

Province/  
Territoire

Code postal

Numéro de téléphone du prêteur :

Quel est le solde actuel du prêt? (Cette information sera vérifiée.) \_\_\_\_\_, \_\_\_ \$

Numéro de compte :

Signature du ou des propriétaires actuels :

Date :

Nom (en caractères d'imprimerie) :

### Concessionnaire de votre choix

Pour que la Remise du véhicule inopérational puisse être effectuée, vous devez vous rendre chez un concessionnaire Volkswagen, Audi ou Porsche autorisé. Veuillez indiquer ci-dessous le concessionnaire de votre choix. Ce choix n'est pas contraignant et vous pourrez le changer plus tard si vous le souhaitez.

Vous trouverez une liste des concessionnaires Volkswagen, Audi ou Porsche autorisés sur les sites [www.vw.ca](http://www.vw.ca), [www.audi.ca](http://www.audi.ca), [www.porsche.ca](http://www.porsche.ca) et pourrez aussi les obtenir en téléphonant au 1 888 670-4773.

Nom du concessionnaire			
Ville du concessionnaire		Province/ territoire du concessionnaire	

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## **Documents requis – Réparation conforme aux normes antipollution et Remise du véhicule inopérationnel**

*Si vous avez choisi l'option de Réparation conforme aux normes antipollution ou de Remise du véhicule inopérationnel qui précède, vous devez soumettre une copie de chacun des documents suivants avec votre formulaire de réclamation.*

- Une copie de la preuve d'achat ou de la preuve de location (acte de vente ou bail) du véhicule mentionné à l'**Étape 1**. Les documents doivent indiquer clairement la date d'achat/de location.
- Une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement pour chaque Propriétaire actuel ou Locataire actuel nommé à l'**Étape 2** (recto-verso). Si le Propriétaire actuel ou le locataire actuel est un résident du Québec, la pièce d'identité avec photo doit être un permis de conduire valide (recto seulement).
- Si le véhicule est immatriculé au nom d'une personne morale, une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement de la personne autorisée à effectuer la Réparation conforme aux normes antipollution ou la Remise du véhicule inopérationnel au nom de la personne morale.
- Une copie de l'immatriculation en vigueur ou l'immatriculation la plus récente du véhicule mentionné à l'**Étape 1** (recto-verso). Note : Si vous êtes un concessionnaire autre que Volkswagen, Audi ou Porsche, vous pouvez fournir un acte de vente plutôt que l'immatriculation du véhicule.
- Si vous n'êtes pas le Propriétaire actuel ou le Locataire actuel et que vous soumettez une réclamation au nom d'une autre personne, vous devrez présenter une procuration ou un mandat. Si vous n'avez pas de procuration ou de mandat, veuillez communiquer avec l'Administrateur des réclamations au numéro sans frais 1 888 670-4773.
- Si le véhicule est immatriculé au nom d'une personne morale, vous devrez soumettre un document de la personne morale indiquant votre pouvoir d'agir en son nom, comme une procuration ou un mandat de la société.
- Si vous avez coché la case Personnel militaire ou gouvernemental en service à l'étranger, veuillez nous envoyer la preuve de votre affectation à l'étranger. Si vous n'avez pas coché cette case, il est inutile de soumettre ces documents.
- Si vous avez coché la case indiquant que vous soumettez une réclamation au nom de la succession d'une personne décédée, veuillez soumettre les deux documents suivants. Si vous n'avez pas coché cette case, il est inutile de soumettre ces documents.
  - le certificat de décès de la personne décédée;
  - le document indiquant votre pouvoir d'agir au nom de la personne décédée.

**Passez à l'Étape 7 pour compléter et signer le présent formulaire.**



Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## Documents requis – Paiement en argent à un ancien locataire

*Si vous avez choisi le Paiement en argent à un ancien locataire ci-dessus, vous devez soumettre une copie de chacun des types de documents suivants avec votre formulaire de réclamation.*

- Une copie du bail du véhicule mentionné à l'Étape 1. Le document doit indiquer clairement la date de début du bail.
- Une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement pour le ou les ancien(s) Locataire(s) nommé(s) à l'**Étape 2** (recto-verso).
- Si le véhicule était loué à une personne morale, vous devrez soumettre une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement de la personne autorisée à conclure la transaction au nom de la personne morale.
- Si vous avez acheté le véhicule après le 2 novembre 2015, mais que vous l'avez vendu par la suite, vous devrez soumettre **un seul** des documents suivants comme Preuve de vente :
  - Une copie de l'acte de vente qui identifie le ou les anciens Propriétaires indiqué(s) à l'**Étape 2** en tant que vendeur(s), la date de la vente et le NIV du véhicule;
  - Une copie de l'immatriculation du véhicule qui identifie le ou les anciens Propriétaires indiqué(s) à l'**Étape 2** à titre de cessionnaire(s), la date du transfert et le NIV du véhicule;
  - Une preuve d'avis adressé au ministère des Transports provincial indiquant que le véhicule a été vendu et que l'immatriculation a été annulée, affichant la date et le NIV du véhicule.
- Si vous avez acheté le véhicule après le 2 novembre 2015, mais que vous l'avez vendu par la suite et que vous avez fait effectuer la Réparation conforme aux normes antipollution sur le véhicule mentionné à l'**Étape 1** avant de le vendre, vous devrez soumettre un Bon de réparation du concessionnaire pour confirmer que la Réparation conforme aux normes antipollution a été effectuée.
- Si vous n'êtes pas l'ancien Locataire et que vous soumettez une réclamation au nom d'une autre personne, vous devrez présenter une procuration ou un mandat. Si vous n'avez pas de procuration ou de mandat, veuillez communiquer avec l'Administrateur des réclamations au numéro sans frais 1 888 670-4773.
- Si le véhicule est immatriculé au nom d'une personne morale, vous devrez présenter un document de la personne morale indiquant votre pouvoir d'agir en son nom, comme une procuration ou un mandat de la société.
- Si vous avez coché la case indiquant que vous soumettez une réclamation au nom de la succession d'une personne décédée, veuillez soumettre les deux documents suivants. Si vous n'avez pas coché cette case, il est inutile de soumettre ces documents.
  - le certificat de décès de la personne décédée;
  - le document indiquant votre pouvoir d'agir au nom de la personne décédée.

**Passez à l'Étape 7 pour compléter et signer le présent formulaire.**



Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## Documents requis – Paiement en argent au Vendeur admissible

*Si vous avez choisi le Paiement en argent au Vendeur admissible ci-dessus, vous devez soumettre une copie de chacun des types de documents suivants avec votre formulaire de réclamation.*

- Une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement pour le ou les ancien(s) Propriétaires(s) nommé(s) à l'**Étape 2**.
- Si le véhicule était loué à une personne morale, vous devrez soumettre une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement de la personne autorisée à conclure la transaction au nom de la personne morale.
- **Un seul** des documents suivants comme Preuve de vente entre le 2 novembre 2015 et le 17 janvier 2018 :
  - Une copie de l'acte de vente qui identifie le ou les anciens Propriétaires indiqué(s) à l'**Étape 2** en tant que vendeur(s), la date de la vente et le NIV du véhicule;
  - Une copie de l'immatriculation du véhicule qui identifie le ou les anciens Propriétaires indiqué(s) à l'**Étape 2** à titre de cessionnaire(s), la date du transfert et le NIV du véhicule;
  - Une preuve d'avis adressé au ministère des Transports provincial indiquant que le véhicule a été vendu et que l'immatriculation a été annulée, affichant la date et le NIV du véhicule.
- Une copie de la preuve d'achat (Acte de vente) du véhicule mentionné à l'**Étape 1**. Le document doit clairement indiquer que le véhicule a été acheté le 2 novembre 2015 ou avant cette date.
- Si vous n'êtes pas l'ancien Propriétaire et que vous soumettez une réclamation au nom d'une autre personne, vous devrez présenter une procuration ou un mandat. Si vous n'avez pas de procuration ou de mandat, veuillez communiquer avec l'Administrateur des réclamations au numéro sans frais 1 888 670-4773.
- Si le véhicule était immatriculé au nom d'une personne morale, vous devrez présenter un document de la personne morale indiquant votre pouvoir d'agir en son nom, comme une procuration ou un mandat de la société.
- Si vous avez coché la case indiquant que vous soumettez une réclamation au nom de la succession d'une personne décédée, veuillez soumettre les deux documents suivants. Si vous n'avez pas coché cette case, il est inutile de soumettre ces documents.
  - le certificat de décès de la personne décédée;
  - le document indiquant votre pouvoir d'agir au nom de la personne décédée.

**Passez à l'Étape 7 pour compléter et signer le présent formulaire.**





Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## Documents requis – Véhicule perte totale

*Si vous avez choisi l'offre pour Véhicule perte totale ci-dessus, vous devez soumettre une copie de chacun des types de documents suivants avec votre formulaire de réclamation.*

- Une copie de la preuve d'achat (Acte de vente) du véhicule mentionné à l'**Étape 1**. Le document doit indiquer clairement la date d'achat.
- Une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement pour le ou les ancien(s) Propriétaires(s) nommé(s) à l'**Étape 2** (recto-verso).
- Si le véhicule était immatriculé au nom d'une personne morale, vous devrez soumettre une pièce d'identité avec photo valide délivrée par un gouvernement de la personne autorisée à conclure la transaction au nom de la personne morale.
- **Un seul** des documents suivants comme preuve de transfert du véhicule mentionné à l'**Étape 1** à une compagnie d'assurance :
  - Une lettre ou déclaration de la compagnie d'assurance indiquant que le véhicule a été déclaré perte totale et transféré à la compagnie d'assurance et indiquant la date de la vente;
  - Une copie de l'immatriculation du véhicule indiquant le transfert du titre de propriété à votre compagnie d'assurance.
- Si vous n'êtes pas l'ancien Propriétaire et que vous soumettez une réclamation au nom d'une autre personne, vous devrez présenter une procuration ou un mandat. Si vous n'avez pas de procuration ou de mandat, veuillez communiquer avec l'Administrateur des réclamations au numéro sans frais 1 888 670-4773.
- Si le véhicule était immatriculé au nom d'une personne morale, vous devrez présenter un document de la personne morale indiquant votre pouvoir d'agir en son nom, comme une procuration ou un mandat de la société.
- Si vous avez coché la case Personnel militaire ou gouvernemental en service à l'étranger, veuillez nous envoyer la preuve de votre affectation à l'étranger. Si vous n'avez pas coché cette case, il est inutile de soumettre ces documents.
- Si vous avez coché la case indiquant que vous soumettez une réclamation au nom de la succession d'une personne décédée, veuillez soumettre les deux documents suivants. Si vous n'avez pas coché cette case, il est inutile de soumettre ces documents.
  - le certificat de décès de la personne décédée;
  - le document indiquant votre pouvoir d'agir au nom de la personne décédée.

***Passez à l'Étape 7 pour compléter et signer le présent formulaire.***

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Première lettre du prénom : \_\_\_\_\_

## **ÉTAPE 7 : SOUMISSION, CONSENTEMENT ET SIGNATURE**

En signant ci-dessous, je permets à RicePoint Administration Inc. (« RicePoint »), à titre d'Administrateur des réclamations nommé par le Tribunal, de conserver et d'utiliser les renseignements fournis dans le présent formulaire pour exercer les fonctions nécessaires au traitement d'une preuve de réclamation liée au Programme d'indemnisation, notamment pour me contacter si elle a des questions, des mises à jour ou des renseignements, au moyen des renseignements fournis.\*

J'autorise RicePoint à communiquer les renseignements fournis dans le présent formulaire à des tiers, notamment Volkswagen, Audi, Porsche et les avocats nommés par le Tribunal en qualité d'Avocats principaux des groupes uniquement dans la mesure nécessaire et appropriée dans le cadre du Programme d'indemnisation ou pour leur permettre de s'acquitter d'autres obligations prévues par la loi. Cela pourrait comprendre la collecte, l'utilisation, la protection, la communication des renseignements et l'accès à ces renseignements lorsqu'il est raisonnablement nécessaire de le faire pour a) se conformer au processus judiciaire ou respecter une loi ou un règlement applicable; b) empêcher la fraude ou un préjudice imminent; c) assurer la protection des renseignements; d) traiter des questions techniques; e) traiter des données; f) stocker des données; et/ou g) fournir toute autre assistance visant à faciliter le traitement de ma réclamation.

Signature :	Date :
Nom en caractères d'imprimerie :	
Signature :	Date :
Nom en caractères d'imprimerie :	

\* Pour plus de détails concernant l'utilisation et la communication des renseignements recueillis dans le cadre de l'administration du Programme d'indemnisation, veuillez visiter le [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) et cliquez sur le lien « Politique de confidentialité ».

**Veuillez soumettre ce formulaire rempli ainsi que tout document requis d'ici le 31 mai 2019 par la poste (Postes Canada) ou par messagerie à l'adresse suivante :**

Par la poste (Postes Canada) :  
Administration de l'action collective  
Volkswagen/Audi/Porsche  
C.P. 7071, 31, rue Adelaide Est  
Toronto (Ontario) M5C 3H2.

Par messagerie :  
Administration de l'action collective  
Volkswagen/Audi/Porsche  
100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

**Si vous avez des questions sur la façon de remplir le présent formulaire, veuillez visiter le site [www.ReglementVW.ca](http://www.ReglementVW.ca) ou nous appeler sans frais au 1 888 670-4773.**